



<b>S</b>	Des chantiers de réflexions en cours et à ouvrir	<b><u>1</u></b>
<b>O</b>	Prendre en compte une diversité de contextes scolaires	<b><u>2</u></b>
<b>M</b>	Déployer l'action selon un large spectre de cultures disciplinaires	<b><u>2</u></b>
<b>M</b>	Des enrichissements à approfondir par nos équipes	<b><u>2</u></b>
<b>A</b>	Viser des acquis durables, plus de réussite et de bien-être scolaires	<b><u>4</u></b>
<b>I</b>	Méthodologie et thématiques des projets de recherche-action	<b><u>4</u></b>
<b>R</b>	Dispositifs de soutien à l'innovation pédagogique	<b><u>6</u></b>
<b>E</b>	S'inscrire dans des dispositifs de soutien à l'innovation pédagogique	<b><u>7</u></b>



La mise en évidence de la *constante macabre* a conduit à concevoir une autre culture de l'évaluation et à mettre en pratique un protocole pour s'en affranchir, en premier lieu un *Contrat de confiance* s'agissant des épreuves en temps limité, mais aussi d'autres modes d'une évaluation plus juste, comme le *Projet encadré*, à réaliser sur une durée impartie.

En outre, le MCLCM a exploré d'autres problématiques *pédagogiques* au cœur des apprentissages, notamment lors de son Colloque : « *Confiance, réussite et sens, dans l'enseignement* ».

## **Des chantiers de réflexions en cours et à ouvrir**

Les attendus de l'EPCC, tels qu'ils ont été formulés au début des années 2000, laissent une marge d'initiative dans le scénario de leur mise en pratique dans les différents *contextes scolaires*, et peuvent s'adapter aux *profils* et aux *attentes* des apprenants. Cela a été observé d'année en année dans nombre d'académies au cours de la période 2016 - 2024<sup>1</sup> à la faveur des échanges du Groupe EPCC-DGESCO. Notamment dans l'Académie de La Réunion (Voie Technologique), de Versailles (Voie Professionnelle), ou avec des élèves concernés par un 'Dys' ou un handicap, ...

Ces *adaptations* présentent un intérêt pour autant qu'elles préservent ce qui fonde la démarche, c'est-à-dire principalement les clauses suivantes du contrat enseignant-apprenants :

- ◆ une *évaluation sans piège*, fondée sur une confiance réciproque
- ◆ un *périmètre* limité d'activités comme source du sujet de l'épreuve
- ◆ une *révision accompagnée* pour consolider les acquis en amont.

Parmi les questions à approfondir en 2024 – 2025, au prisme de la nature des *connaissances et compétences* à acquérir et de l'*articulation apprentissages – évaluation*, l'accent sera mis sur :

- ◆ Le *degré d'appropriation* par les apprenants des *contenus* : "j'enseigne mais qu'apprennent-ils ?"
- ◆ Les *adaptations* que suggèrent les évaluations pour mieux *présenter les contenus* en classe.

**Dans le cadre de cette APN, les équipes locales associeront au projet, sur la durée, des intervenants d'une équipe de recherche (université ou organisme), et de la CARDIE de l'académie.**

<sup>1</sup> <https://bit.ly/3B0JAQN>

## Prendre en compte une diversité de contextes scolaires

Sur la base du protocole originel, des déclinaisons du *Contrat de confiance* ont été conçues et mises en place dans une grande diversité de *contextes scolaires*, en interrogeant la solidité des acquisitions :

- Enseignement Primaire et Collège (Cycles), en milieu urbain – centre-ville ou périphérie – ou en milieu rural ; notamment en secteur REP+ ;
- Lycée (général, technologique, professionnel)
- Post-bac du Lycée ou du Supérieur (STS, DAEU, BUT, ...).
- Établissement privé sous contrat.
- DOM – TOM.
- Lycée français à l'étranger,
- Enseignement adapté ; élèves 'dys' ou atteints d'une pathologie lourde.

L'un des défis est d'éviter une *segmentation* des séquences d'enseignement, l'apprenant pouvant avoir tendance à perdre de vue les acquis *N-1* lorsqu'il-elle met le cap vers les acquis *N*. À cet égard, on peut mentionner dans la *liste de révision* de la période *N* un exercice d'une période antérieure.

L'évaluation, notamment son *volet diagnostique*, doit aussi apporter des *éclairages comparatifs* sur les diverses façons d'introduire une *nouvelle notion* et indiquer dans quelle mesure la classe est disposée à travailler à ses approfondissements lors des séquences d'enseignement.

## Déployer l'action selon un large spectre de cultures disciplinaires

Force est de constater qu'une réflexion sur l'évaluation des acquis finit par "*tourner en rond*" si elle reste *décontextualisée*, c'est-à-dire si on la pousse trop loin indépendamment d'un contexte scolaire déterminé, singulièrement si l'on fait abstraction du *champ disciplinaire*. Cela a été observé lors des Ateliers des Colloques et des sessions d'étude du Groupe EPCC-DGESCO, par exemple sur les modalités d'évaluation des *matières artistiques*. Cette contextualisation des *contenus* de formation est corroborée par tous nos collègues spécialistes de *Didactique*.

En particulier, on doit interroger les *différences* de forme et de fond entre une évaluation en Sciences "*exactes*" d'une part et en *Lettres* ou en *Sciences humaines et sociales* d'autre part, voire en *Disciplines artistiques* : nature des savoirs, sujets d'épreuves, attendus et conditions du contrôle, ... On est donc amené à entrer de plain-pied dans les *contenus* et la *méthodologie* du champ disciplinaire concerné. Il n'en demeure pas moins que la *philosophie* de l'EPCC transcende les particularités des disciplines.

## Des enrichissements à approfondir par nos équipes

Diverses adaptations d'initiative locale du *Contrat de confiance* sont mises en œuvre en tenant compte du *contexte scolaire* et/ou du *champ disciplinaire*, ou du *contexte social* environnant.

La posture de l'enseignant, sa *relation avec les apprenants*, sont déterminantes dans la mise en œuvre de ce contrat de confiance. Il n'est plus le seul porteur ou transmetteur de savoirs mais gagne à devenir un *facilitateur* des apprentissages. Par exemple en activant le "*faire*" dans une organisation *spatiale* de la classe adaptée, en développant l'apprentissage *par les pairs*, en choisissant pour le travail autonome des activités *ludiques* à caractère évocateur et mobilisateur ...

L'efficacité du contrat de confiance est décuplée lorsque l'on s'attache à *impliquer les familles* dans un *suivi du travail personnel* de l'élève et à miser sur des *effets en retour* quant à la manière de *présenter* les savoirs (aspect diagnostique et remédiation) et surtout sur la *relation pédagogique* enseignants/enseignant. Ces considérants inspirent l'éventail des modalités suivantes :

◆ *Liste établie de façon interactive* : les choix d'exercices et d'items à inscrire dans la Liste de référence sont formulés à la faveur d'échanges entre enseignant et apprenants. Ces derniers se montrent souvent aptes à discerner les points devant figurer dans le *périmètre de révision*.

◆ *Liste établie au fil de l'eau* : les choix d'exercices et d'items à inscrire dans la liste de référence sont formulés *au fur et à mesure* de l'avancement des apprentissages en classe. Lorsqu'on désigne les exercices emblématiques de ce qu'il faut savoir faire, cela permet de mieux mettre l'accent sur l'importance relative des savoirs et compétences à acquérir.

◆ *Contrat Participatif d'Évaluation (CPE)* : c'est un combiné des deux modalités précédentes. Cela donne l'occasion d'impliquer l'*entourage* de l'élève en lui procurant un *agenda de suivi* de son travail personnel, et une meilleure interprétation de ses résultats scolaires.

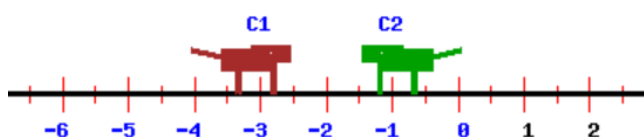
◆ *Évaluation par les pairs* : la classe, ou un groupe de celle-ci, observe les productions d'un ou plusieurs élèves et propose des appréciations sur la justesse et l'intérêt de leurs productions.

◆ *Évaluation par compétences* : la liste d'exercices de référence est établie selon un petit nombre de compétences bien identifiées et explicitées. L'enseignant mesure et mémorise pour chaque élève leurs degrés d'acquisition et leurs progressions. Le résultat d'une épreuve est un *petit tableau* et non une *note globale*. Dans les [Programmes officiels](#), les compétences disciplinaires figurent en marge sous l'intitulé « *Compétences attendues de l'élève* ».

On sait que les *cultures disciplinaires* sont disparates s'agissant de *l'Approche par compétences*. Omniprésente en Langues, Technologie, EPS, elle est moins prisée en Mathématiques, Français, Histoire, Économie, ... Dans écoles et collèges, toutes disciplines confondues, on valide plus souvent des *niveaux d'acquisition* de compétences – tant *disciplinaires* que *transversales* – sur une échelle à 4 degrés (ex. rouge, jaune, vert bleu).

◆ *Évaluation en environnement numérique* : l'activité de la classe se déroule en ligne (ENT de l'établissement ou plateforme numérique, par exemple [WIMS](#)). La *liste de référence* avant l'épreuve se compose de *liens vers des exercices* en ligne que l'élève s'est entraîné à traiter en classe avec – le plus souvent – des *données aléatoires*, ce qui est primordial lorsque la situation de l'exercice donne lieu à plusieurs cas de figure possibles.

Exemple : [distance de deux chiens en laisse](#)  
Selon les données chiffrées, la distance minimale peut – ou non – être égale à zéro.



Les données sont préparées à *difficulté égale*, et l'élève peut *recommencer* immédiatement l'exercice pour se rattraper. C'est donc bien une évaluation *sans piège*. Cela impose de revoir les clauses du *contrat de confiance* dans sa version première. Comme par exemple les suivantes :

Les **petites variations** dans l'exercice entre liste de révision et sujet sont soumises à **conditions** :

- ◆ Elles ne portent que sur ses **variables** sans changer son agencement et sa **formulation**.
- ◆ Elles ne doivent pas ajouter de la **complexité**. Ce qui requiert l'**expertise** de l'enseignant.
- ◆ Les apprenants ont été **préparés** à cette variabilité au cours des **apprentissages**.
- ◆ Les apprenants en sont **avertis** par avance (contrat de confiance, liste de révision).

◆ *Évaluer une tâche complexe, un projet, une activité de création* : pendant longtemps, on a laissé ces modalités hors du champ d'une démarche de type EPCC. Mais rien n'interdit de la transposer dans ces domaines. Les attendus d'une *juste évaluation* ne sont certes pas ceux d'une épreuve classique en temps limité. Cela ouvre un chantier de réflexion en recensant les *pratiques* ayant cours, et en proposant pour chacune de ces activités un *contrat de confiance* avec des clauses qui lui soient propres. C'est donc une tâche *complexe* que d'en évaluer une !

Ces chantiers dépassent le simple *outil d'évaluation* de connaissances acquises. Car bien souvent les tâches dont l'enseignant souhaite savoir si elles sont réalisées correctement sont *complexes*. Comment faire en sorte que *tous apprennent*, et qui plus est dans le *plaisir d'apprendre*.

## Viser des acquis durables, plus de réussite et de bien-être scolaires

Les considérants suivants, appelés à figurer dans le texte de la Convention DGESCO-MCLCM pour l'année scolaire 2024-2025, sont le fil rouge de la *feuille de route* des intervenants du MCLCM dans les diverses académies où il est représenté. Selon les recommandations du [BIP](#), notre action est appelée à s'exercer selon les impératifs suivants :

Merci aux intervenant-e-s, de préférence regroupés en *Équipe* de s'attacher à :

- ◆ Choisir un *thème d'innovation pédagogique* (liste indiquée, ou à défaut thème libre).
- ◆ Formuler une problématique de "*recherche-action*" en y associant [CARDIE](#) + Chercheur.
- ◆ Articuler *apprentissages* et *évaluation* (contenus, méthodes, pratiques en classe, ...),
- ◆ Associer au projet des partenaires du *territoire* intéressés par la démarche et les objectifs.
- ◆ Préciser les "*livrables*" envisagés (type de résultats selon objectifs visés, rapport d'activité).

## Méthodologie et thématiques pour des projets de recherche-action

### Attentes méthodologiques

- ◆ *Contextualiser* la recherche-action : type d'établissement et son environnement, type de cursus, de classe, profil des apprenants, champ disciplinaire, objectifs et pratiques de l'enseignant ...
- ◆ *Expliciter* les objectifs d'acquisition de l'apprenant en termes de contenus et de méthodes.
- ◆ *Observer*, décrire et analyser les *pratiques* ayant cours en classe (apprentissages et évaluations).
- ◆ *Identifier* l'impact sur la *relation pédagogique* du protocole d'évaluation, de même que pour d'autres expériences pédagogiques suscitant également un "climat de confiance".

## Aspects relatifs aux contenus enseignés

- ◆ Quel *panorama des acquis* : qu'est-ce qui doit être *maîtrisé* au fil du temps ; à quel degré ?
- ◆ Quel impact de *présentations* conçues dans le dessein de *donner du sens* aux savoirs ?
- ◆ Quels avancées les *évaluations* suggèrent-elles sur les modes de *présentation* des contenus ?

## Liste indicative de thèmes 2024 – 2025 de l'APN DGESCO – MCLCM

N°	Thème	Précisions	Objectif
1	Apprentissages – Évaluation : contrat de confiance adapté au <i>contexte scolaire</i> (cursus, discipline, profils des élèves, ...).	Concevoir et mettre en place des clauses visant de meilleures acquisitions et plus de réussite.	Refonder relations en classe, modes de transmission et pratiques enseignantes.
2	Apprentissages – Évaluation au prisme des <i>Compétences</i> .	cf. " <i>compétences attendues de l'élève</i> " (Programmes Officiels).	Des acquis et progressions mieux identifiés.
3	Quel contrat de confiance en mode numérique (séquences préparées/passées sur <i>écran-clavier</i> ).	<i>Contenus</i> et <i>contrôles</i> traités en <i>environnement numérique</i> .	Plus de motivation, d'interactivité, de remédiation.
4	Quelles clauses de confiance de pair avec des pédagogies actives (" <i>Classe inversée</i> ", ...).	Adapter temporalité et clauses d'un contrat de confiance.	Plus de moments interactifs et de motivation.
5	Comment mieux " <i>donner du sens</i> " aux contenus pour des acquis durables.	Des présentations alternatives pour plus d' <i>appropriation</i> .	Compréhension et consolidation accrues.
6	Comment <i>suivre et évaluer un Projet encadré, un stage, une activité de création</i> .	Suivis et critères d'évaluation pour ce type de séquence.	Un contrat de confiance revisité selon l'activité.
7	Quels contrats de confiance <i>étendus</i> à des aspects de la <i>vie scolaire</i> .	Clauses mentionnant droits et devoirs des parties prenantes.	Relation pédagogique et climat scolaire améliorés.

## S'inscrire dans des dispositifs de soutien à l'innovation pédagogique

### En évaluant la faisabilité au vu des forces en présence

**Objectif** : déposer le moment venu un projet d'équipe sur une plateforme d'un dispositif de soutien à l'innovation pédagogique. Si toutefois les forces en présence le permettent.

#### **APN ou Action à pilotage national**

En application de la Convention annuelle DGESCO – MCLCM dont les termes font l'objet d'une concertation entre les deux parties, des projets d'innovation pédagogique incluant une part de recherche-action peuvent être formulés par une équipe dans une académie. Le MCLCM :

- Adopte son *Programme d'action* avec une liste de thèmes en vue de la déclaration des projets.
- Organise la *déclaration en ligne* des projets avec leurs attendus (problématiques, volumes horaires, ...).
- Examine de pair avec le BIP la conformité des projets déclarés aux objectifs et en retient une liste.
- Module ces volumes horaires afin que leur total soit conforme aux termes de la Convention.
- Communique à la DGESCO (BIP) la *liste des académies* concernées par les projets agréés.
- Met en place un *suivi de l'avancement* des projets et apporte une *aide à l'équipe* le cas échéant.
- Collecte en cours d'année des *rapports d'étape* afin d'évaluer l'état d'avancement des projets.
- Ajuste les volumes d'heures APN et en communique la liste à la DGESCO (date impérative).
- Invite les acteurs des projets à en exposer les enjeux lors des sessions d'étude du MCLCM.
- Collecte à mi-parcours les répartitions nominatives des heures APN (coordonnateurs).
- Communique à l'administration RH de chaque académie la répartition nominative de l'APN.
- Collecte en fin d'année scolaire les rapports relatant le déroulement et les résultats des projets.
- Établit un rapport final incluant les rapports locaux avec des éléments de bilan et perspectives.
- Expose ces éléments lors d'un entretien avec le Bureau de l'Innovation Pédagogique.

#### **CNR – « Notre école, faisons-la ensemble »**

« Faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités, tel est l'objectif de la démarche pour "*faire notre école ensemble*" ». Ce dispositif<sup>2</sup> résulte des travaux du *Conseil National de la Refondation*. Un établissement peut s'y inscrire en formulant au préalable un diagnostic sur le thème prioritaire choisi, et développer un projet en y associant des partenaires. Ainsi, sur son thème de prédilection, une équipe du MCLCM liée à l'établissement peut lui proposer d'être associée à son projet "CNR" et recevoir dans ce cadre une part des fonds qui lui sont octroyés. Le BIP peut jouer un rôle de facilitateur pour la validation de tels projets qui toutefois supposent une échelle substantielle et un ensemble de partenariats.



### **Les Projets d'innovation pédagogique 2023 – 2024 de l'APN DGESCO – MCLCM**



[Compilation vidéo](#)

[Rapport de synthèse](#)

<sup>2</sup> Le CNR pour l'éducation : « Notre école, faisons-la ensemble ! ». Doté de 500 millions d'euros sur 5 années : <https://conseil-refondation.fr/thematiques/education/>.

**Objectif** : apprendre en engageant la réalisation de projets ... en faire évaluer les acquis.  
 Cette modalité gagne du terrain (niveaux, cursus), demande du *suivi* et de la *confiance*.  
 L'objectif est de faire émerger et partager de *bonnes pratiques* entre les acteurs.

### **ATOUPS pour l'apprenant :**

Cette pédagogie active fait appel à l'*initiative*, entraîne à la *recherche* et à la *création*.

- On *gère* son temps pour réaliser un objectif à plusieurs selon un cahier des charges
- On *explore* des ressources documentaires, à indexer ses productions
- On *découvre* des formes de travail inédites qui favorisent l'engagement.
- On *s'inscrit* dans une autre relation entre enseignant et apprenants.
- On *se situe* au croisement de plusieurs disciplines pour traiter le sujet
- On *sollicite* des organismes et des partenaires extérieurs
- On *conçoit* l'exposition son projet (rapport écrit, diaporama, oral)
- On *réinvestit* ses savoirs dans différentes situations non scolaires
- On *espère* une bonne évaluation à l'issue d'un parcours fructueux

### **DÉFIS pour l'enseignant :**

- *Exigeant* car cela suppose un suivi régulier et des rencontres
- *Conflictuel* lorsque l'implication des membres d'un groupe est inégale
- *Lourd* car il faut relire et corriger les rapports ; assister aux soutenances, ...
- *Chronophage* pour la constitution des groupes et le choix des sujets
- *Expert* pour s'assurer que chaque sujet est "réalisable" dans le délai imparti
- *Organisé* pour créer des instruments de suivi (planification de tâches)
- *Loyal* pour conclure une Charte du Tuteur de projets engageant les parties
- *Convaincant* pour conclure avec le groupe un contrat de confiance (droits, devoirs)
- *Objectif* pour l'adoption d'un jeu de critères de qualité du travail réalisé.

### **ÉCUEILS :**

- *Tuteur* pas assez impliqué et peu joignable (trop de projets à encadrer, ...)
- *Apprenants* peu motivés, trop dispersés, peu préparés à phaser les étapes, passifs
- *Jurys* trop laxistes (15 à tous), trop sévères (constante macabre), "tête du client".

### **INTERROGER et PROMOUVOIR la place du PROJET ENCADRÉ dans le PARCOURS SCOLAIRE :**

- Quelle *part* des projets encadrés dans les apprentissages et les évaluations ?
- Quel *impact* des projets encadrés sur la *motivation* et la réussite du parcours scolaire ?
- Quelles *interactions* avec les modalités "classiques" d'évaluation des acquis ?

*Action : suivi de la mise en place et du déroulement de Projets encadrés dans une classe.*